Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260413-2026_04_003-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Date de la convocation : 07/04/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le lundi 13 avril à 19 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
Etaient présents : Monsieur ROMBAUT Philippe 1er adjoint et Madame LE BIDEAU Noémie 2ème adjointe, Messieurs LUCAS Fabien, BOULANGER PierrePascalPARANTHOËN Rémi et JOUAN Patrick, Mesdames ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DURAND Sylvie, IZAUTE Marie-Emmanuelle et DOMANCICH Lydie.
Secrétaire : Mme IZAUTE Marie Emmanuelle a été élu secrétaire.
Assistait également à la réunion : Mme Lamandé Anne-Yvonne secrétaire de mairie.

MISE EN PLACE DE CORRESPONDANTS

Madame La Maire informe le conseil municipal qu'il s'avère nécessaire de mettre en place des correspondants pour certaines organismes. Elle fait les propositions suivantes :

- **Correspondant défense :** ROMBAUT Philippe
- **Correspondant sécurité bâtiments communaux et autres :** Le Bideau Noémie, Lognoné Jamila et Durand Sylvie

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **EMET** un avis favorable aux propositions faites pour les correspondants proposés par Mme La Maire
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer tous documents nécessaires aux correspondants.
-

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila

MAIRIE DE LANMODEZ 22610

Certifié exécutoire par transmission, le 14/04/2026
en Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lognoné Jamila

MAIRIE DE LANMODEZ 22610